

Calendrier de la procédure d'admission

Du 30 mars au 04 mai 2026

Dépôt des candidatures, l'INSEAC reçoit votre dossier de candidature par mail

À partir du 07 mai 2026

Examen des candidatures par la Commission et envoi des convocations aux entretiens individuels (en visio-conférence)

14 mai → 15 mai 2026

Entretiens individuels

18 mai 2026

Phase d'admission et réponses finales

*« Ce que je préfère dans un
bateau, c'est son sillage. »*

Georges Perros

Pour composer ce dossier.

/ Dossier de candidature

/ Pièces à joindre impérativement

Pièce d'identité valide pour l'année universitaire 2026-2027

Votre curriculum vitæ,

Lettre de motivation,

Photocopie du dernier diplôme obtenu,

Photocopies des relevés de notes officiels (Licence ou équivalent),

1 photographie d'identité récente,

Certificat de compétence en langue française de niveau C1 (CECRL) dans le cas des étudiants internationaux titulaires d'un diplôme étranger,

Attestation de comparabilité de diplôme dans le cas des étudiants internationaux titulaires d'un diplôme étranger

Attestation de droits à l'assurance maladie

Pour les candidats à la VAPP (Validation des Acquis professionnels et Personnels) :

Justificatifs professionnels (contrats de travail, fiches de postes, ...)

Tout document justificatif attestant d'un projet artistique ou culturel, qu'il soit mené dans un cadre professionnel, associatif ou bénévole

Le dossier de candidature est à envoyer par mail à l'adresse suivante :

bzh_formations-inseac@lecnam.net

Modalités de recrutement

Les dossiers sont examinés par une commission composée d'enseignants prenant part à la formation. La commission vérifie, à l'aide du dossier, si les projets et les capacités du candidat sont en adéquation avec le master Culture et Communication EAC.

Votre dossier de candidature.

Vous postulez au Master

Présentiel

1^{ère} année Formation Continue¹

2^{ème} année Formation Continue¹

2^{ème} année Formation Initiale²

Souhaitez-vous bénéficier d'un dispositif de validation des acquis ?

VAPP³

VES⁴

Financement envisagé

Autofinancement

Financement employeur

Compte personnel de formation

Opérateurs de compétences (OPCO)

France Travail

Autres : (précisez)

Vos coordonnées :

Nom* :

Nom d'usage (si différent) :

Prénom(s)* :

Date de naissance* :

Lieu de naissance* :

Département de naissance* :

Pays de naissance* :

Nationalité* :

Adresse actuelle* :

Rue :

Complément :

CP : Ville :

Téléphone* :

Courriel* :

Vous êtes* :

Etudiant(e)

N° INE :

Filière d'origine :

Professionnel(le)

Activité professionnelle :

*Les éléments marqués d'un astérisque * sont obligatoires*

¹La formation continue permet à un salarié ou demandeur d'emploi de développer ses compétences ou d'en acquérir de nouvelles en obtenant une certification reconnue.

²La formation initiale désigne le parcours éducatif «classique» d'un étudiant, boursier ou non, inscrit dans l'enseignement supérieur.

³La Validation des Acquis Professionnels et Personnels (ou VAPP) est un dispositif permettant d'accéder au Master 1^{ère} ou 2^{ème} année sans pour autant posséder le diplôme de niveau inférieur demandé. Il permet de raccourcir votre parcours d'études tout en valorisant votre expérience personnelle et professionnelle. Cette démarche est directement intégrée au dossier de candidature et est soumise à la décision de la commission pédagogique de l'Inseac. Pour tout renseignement sur les validations d'acquis, merci de contacter la gestionnaire de scolarité à bzh_ formations-inseac@lecnam.net

⁴La Validation des études Supérieures ou VES, permet, d'être dispensé.e d'une ou plusieurs unités d'enseignement en faisant reconnaître les études supérieures antérieures. Cette démarche permet aux personnes disposant déjà d'un niveau master validé (1^{ère} ou 2^{ème} année) d'accéder directement à la deuxième année de Master. Un dossier VES en parallèle sera à remplir en cas d'acceptation de la candidature.

Pour mieux vous connaître.

Vos diplômes antérieurs

Votre diplôme universitaire de niveau le plus élevé

Intitulé :

Mention :

Année d'obtention :

Établissement :

Vos autres diplômes universitaires (ou équivalent)

Intitulé :

Mention :

Année d'obtention :

Établissement :

Intitulé :

Mention :

Année d'obtention :

Établissement :

Intitulé :

Mention :

Année d'obtention :

Établissement :

Résumez en 3 lignes votre parcours universitaire et/ou professionnel

Pour commencer.

Selon vous, qu'est-ce que l'éducation artistique et culturelle ?

Quelle première fois culturelle souhaiteriez-vous revivre ?

Quelle pratique artistique ou culturelle recommanderiez-vous à :

Un(e) élève de maternelle ?

Une personne en activité professionnelle ?

Un(e) élève de primaire ?

Une personne âgée ?

Un(e) élève de collègue ?

Pour tous ?

Un(e) élève de lycée ?

Quel conseil donneriez-vous à votre « vous » plus jeune ?

Quel conseil donneriez-vous à la personne que vous serez dans 20 ans ?

Expériences.

1. Stages effectués

Intitulés, durées, lieux, organismes

2. Activités professionnelles

Intitulés, durées, lieux, organismes

3. Vie associative

Intitulés, durées, lieux, organismes

Intérêts et activités, artistiques et culturelles

Mobilité internationale : séjour(s) effectué(s) à l'étranger

Pays, ville, institution d'accueil, durée, année

Dernière expérience professionnelle ou stage dans le domaine de la culture

Préciser la mission, sa durée, le poste que vous occupiez, la personne avec qui vous étiez en relation dans la hiérarchie de la structure et le type de contrat

Comment avez-vous connu l'Inseac ? Si la réponse comporte des réseaux sociaux, merci de préciser lesquels

Pour mieux vous comprendre.

Votre projet professionnel

Développez l'objectif professionnel que vous comptez poursuivre après votre Master : domaine d'activité culturelle, secteur, métier, structure, projet, compétences nécessaires pour y parvenir (1500 signes maximum).

1

Votre projet de mémoire

Dans le cadre du projet de mémoire que vous aurez à développer pendant l'année universitaire, précisez quelle thématique vous souhaiteriez approfondir et pourquoi. Précisez également quel pourrait être le terrain d'étude envisagé (éventuellement corrélé à un stage) (1500 signes maximum).

2

Votre projet de stage, d'alternance ou de professionnalisation

Présentez et justifiez le lieu de stage ou d'alternance envisagé. Précisez s'il peut être corrélé à votre terrain d'étude. Votre projet de stage peut impliquer une mobilité à l'étranger (Erasmus ou autre mobilité internationale). Développez alors rapidement votre projet, en adéquation avec votre parcours ou votre projet professionnel (500 signes maximum)

3

Pour mieux nous connaître.

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle est implanté dans un lieu patrimonial et symbolique, l'ancienne prison de Guingamp classée aux Monuments historiques. Nous vous invitons à vous intéresser à ce lieu et ce territoire. Guingamp, ville 100% EAC, l'Agglomération, le département des Côtes-d'Armor, la Région Bretagne et les deux ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche et celui de la Culture sont signataires de la convention de l'Inseac. Pour mieux construire votre projet d'études dans ce territoire qui conjugue vision locale et internationale, nous vous invitons à découvrir une partie de la chaîne de coopération à l'œuvre depuis l'Inseac.

L'Etabli de l'EAC

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr>

La Prison de Guingamp

<https://www.guingamp-paimpol.com/bienvenue-chez-nous/de-tente-a-terre/patrimoine/la-prison-de-guingamp-2719187>

Théâtre du Champ au Roy

<https://www.villeguingamp.bzh/culture-et-patrimoine/theatre-du-champ-au-roy>

Centre d'Art Gwinzegal

<https://gwinzegal.com>

Marion Lévy, Artiste danseuse, chorégraphe

<http://marionlevy.com/a-propos-de-didascalie>

Cinéma les Korrigans

<http://www.cine-korrigans.fr>

Compagnie Grégoire and Co

<https://www.ciegregoireandco.fr/le-lieu>

Le Château de la Roche Jagu

<https://www.larochejagu.fr>

Cité des Télécoms

<https://www.cite-telecoms.com>

Revue Nectart

<https://editions-attribut.com/nectart>

Ecole nationale supérieure de la photographie

<https://www.ensp-arles.fr>

Festival d'Avignon

<https://festival-avignon.com/index.php/fr/actions/etudes-de-public-2485>

Gare de Brelidy-Plouec

<https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/ancienne-gare-de-brelidy-a-plouec-du-trieux>

La Tannerie Bégard

<https://www.latannerie.org>

Ty Films - Mellionec

<https://www.tyfilms.fr>

Sew Morlaix

<https://www.sew-morlaix.com>

Espaces des sciences de Morlaix

<https://www.espace-sciences.org/morlaix>

Festival les Transmusicales

<https://www.lestrans.com/le-festival>

Conseil National des CFMI

<https://cncfmi.fr>

Académie de Rennes

<http://www.ac-rennes.fr>

DRAC Bretagne

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales.
C'est **une éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.
C'est aussi **une éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève **d'une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

